

OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Genay recrute des animateurs périscolaires

Catégorie d'emploi : adjoints d'animation territoriaux

Au sein du Service sport Animation jeunesse de la Mairie de Genay, commune dynamique du Val de Saône appartenant à la Métropole de Lyon, l'animateur encadre des groupes d'enfants lors des temps de cantine, des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) maternelle et élémentaire, des temps périscolaires (garderie : matin et ou soir, études surveillées), des temps extra scolaires (Centre de loisirs des 3-5 ans et ou 6-16 ans) mercredi après-midi et/ou vacances.

Principales missions seront :

- Proposer des parcours d'activités qui permettent aux enfants de développer des savoir-faire, savoir-être et enrichir leurs connaissances.
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique et du Projet Éducatif Territorial
- Proposer, élaborer des fiches Projet et les fiches Séance qui en découlent
- Proposer des animations de découverte à caractère éducatif sur différents thèmes
- Participer aux missions de service et d'accompagnement des enfants pendant la prise du repas
- Encadrer et prendre en charge un groupe d'enfants de 3 à 6 ans et ou de 6 à 11 ans
- Veiller au bon déroulement des activités en assurant la sécurité physique et affective des enfants
- Veiller aux respects des règles d'hygiène et de vie en collectivité.
- Gérer de façon autonome les séances en fonction du niveau et des caractéristiques des pratiquants.

Profil :

Compétences requises :

Diplôme en animation souhaité : BAFA complet ou en cours ou CAP petite enfance ou BPJEPS Maîtrise, Licence, DEUG STAP, BEES ou BPJEPS APT/ LTP

Expérience dans l'animation auprès des enfants

Capacité à gérer et à animer un groupe, capacité à faire respecter les règles de vie collective

Savoir se positionner en adulte référent dans une attitude respectueuse (comportement, langage, tenue vestimentaire, ponctualité et respect de la confidentialité)



Ville de Genay

Aptitudes exigées :

- Aptitude au travail d'équipe
- Être accueillant, disponible, créatif, patient et vigilant
- Respecter les principes de neutralité et d'égalité vis-à-vis des enfants et des adultes
- Posséder d'excellentes capacités d'écoute et d'adaptation à des publics et situations diverses
- Être polyvalent, méthodique et organisé
- Sens du service public
- Maîtrise de soi

Conditions de travail :

Journée continue sans coupure : amplitude horaire du service 11h30/18h30 avec heures supplémentaires occasionnelles possible 6h50/8h20

Temps de réunion et temps de préparation en journée 14h30/15h30

Contrat à durée déterminée d'un an sur l'année scolaire 2025/2026

Postes disponibles à 35h, 28h ou 18h hebdomadaires

35h/semaine annualisé : lundi – mardi – jeudi – vendredi (hors vacances scolaires)
11h30/17h45

avec option 6h50/8h20 et mercredi : 11h30/18h

Vacances scolaires : 8h/18h

28h/semaine annualisé : lundi – mardi – jeudi – vendredi (hors vacances scolaires)
11h30/17h45

Vacances scolaires : 8h/18h

18h/semaine annualisé : lundi – mardi – jeudi – vendredi (hors vacances scolaires)
11h30/17h45

Rémunération sur la grille des adjoints territoriaux d'animation + adhésion CNAS+ tickets restaurant + participation employeur mutuelle et prévoyance MNT

Destinataire :

Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitæ avant le 31 mai 2025

Madame Valérie GIRAUD

Maire de Genay

Hôtel de Ville

BP 71

69726 GENAY cedex

ressourceshumaines@villedegenay.com

Pour tout renseignement, s'adresser à

Madame Karine CHEBAIKI – Responsable du Pôle Parcours de vie, par mail à

karine.chebaiki@villedegenay.com

ou Madame Nadège BOCHENEK – Responsable Ressources Humaines par mail à

resp.rh@villedegenay.com



Ville de Genay

Mairie de Genay

BP 71

69 726 Genay cedex

contact@villedegenay.com

04 72 08 78 88

villedegenay.com